



COMMUNIQUE DE PRESSE

La modulation des quotas radios : une piste intéressante pour assurer une meilleure diversité des producteurs phonographiques au sein de la programmation musicale

Tout en rappelant son attachement aux quotas de diffusion de chansons d'expression francophone à la radio, au même titre que toutes les composantes de la filière musicale, l'UPFI fait part de son intérêt sur une mesure permettant aux radios de moduler, au cas par cas, leurs obligations, à la condition que celle-ci soit accompagnée d'un engagement fort sur la diversité des producteurs de phonogrammes.

Cette initiative gouvernementale a en effet le mérite de placer au cœur des débats la nécessité d'assurer un véritable pluralisme au sein de la programmation musicale, en particulier pour les formats musicaux jeunes et jeunes adultes. Or, il n'y a pas de diversité musicale sans pluralisme des acteurs professionnels.

S'il ne fait aucun doute que le maintien des quotas est indispensable à la création francophone, le soutien aux productions locales s'exprimant dans une autre langue que le français conforterait les artistes et les auteurs concernés. Ce serait un signal encourageant pour favoriser le rayonnement de toutes nos musiques et de tous nos artistes à l'international. L'export de la production musicale française étant plus que jamais un enjeu majeur pour la période à venir.

C'est la position que défendra l'UPFI dans le cadre du travail de concertation annoncé par la Ministre de la Culture.